

ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT « TENU D'ETE »

Cette année l'accueil de loisirs ouvre ses portes du
lundi 10 juillet au vendredi 18 août 2017.

Les horaires d'ouverture sont : **10h-18h.**

Nous vous demandons de fournir le repas de votre(vos)
enfant(s) .

Les jeunes pouvant participer doivent être nés entre le
01/01/03 et le 31/12/10.

Cette année, vous pourrez télécharger le **dossier
d'inscription** sur le site de la Mairie de Saint Même le
Tenu . Comme l'année précédente vous pourrez aussi
demander le dossier d'inscription par mail sur:
tenu.ete@laposte.net

Le **dépôt des dossiers** sera le **vendredi 2 juin de 18h à
19h** et le **samedi 3 juin de 11h à 12h** à la **salle verte** de
l'accueil périscolaire.

Tarifs d'inscription: → **90 euros la saison**
→ **20 euros la semaine**

Le Bureau TENU D'ETE



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

NOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...
PRÉCISEZ.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....

.....

.....

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

Ouverture du ALSH : lundi 10 juillet 2017 au vendredi 18 août 2017

ASSURANCE

Cette année, le centre de loisirs est de nouveau agréé Jeunesse et Sport. Cet agrément implique de tenir un règlement intérieur strict vis à vis de Jeunesse et Sport.

L'association Tenu d'Eté souscrit une assurance responsabilité civile, mais cette dernière ne fonctionne que lorsque la responsabilité de l'association ou des animateurs est mise en cause. Pour tous les autres cas, c'est la responsabilité civile des parents qui fonctionne.

Nous vous demandons donc de bien vouloir compléter le document ci-dessous, l'inscription ne pourra avoir lieu sans ce document.

-
- Si mon enfant est pris en charge par Tenu d'Eté dès son arrivée dans la salle, il restera au sein de la salle jusqu'à 18 H sauf autorisation exceptionnelle des parents.
 - Si mon enfant n'est pas présent à la salle, je souhaite être prévenu par la directrice ou le Directeur. Dans le cas contraire, le centre aéré décline toute responsabilité.

NOM du responsable légal :

NOM et PRENOM de l'enfant :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TEL

ADRESSE MAIL :

Autre personne à prévenir :

TEL :

Avez-vous une RESPONSABILITE CIVILE : OUI NON

J'autorise mon enfant à prendre le car lors des sorties piscine.

J'autorise mon enfant à prendre le car lors des sorties à l'extérieur.

Fait à St Même le Tenu le

Signature

Centre de Loisirs - St Même Le Tenu

Mme - Mr _____

Adresse _____

Téléphone _____

Informe le Centre de Loisirs que mon enfant _____

partira seul du centre

sera accompagné d'un adulte

par la ou les personnes ci-dessous nommée(s) :

M _____

ou M _____

**** l'enfant ne sera remis à aucune autre personne non citée ci-dessus**

Fait à _____ le _____

Signature

Objet : Autorisation de publication de photographies

Je soussigné _____ adresse _____
autorise par la présente, l'organisateur de l'accueil de loisirs de St Même le Tenu, représenté par son président M Giraudeau Antoine, à diffuser les photographies prises lors de l'accueil de loisirs en juillet et août 2017 sur lesquelles figure mon fils/fille _____

Cette autorisation est valable : pour l'édition de document de nature pédagogique (journal interne et externe)
 pour des expositions relatives au centre ou à nos séjours.
 pour la présentation du centre lors de l'assemblée générale
 pour le blog de l'Accueil de loisirs

Cette autorisation est valable pour une durée d'un an et pourra être révoquée à tout moment.

La présente autorisation est incessible.

Fait à _____ Le _____

Signature